



Chalon sur Saône le 15 février 2025

1

Compte rendu réunion comité directeur du 15 février 2025

Présents ; Robert D, Annie D, Pascal D, Brigitte J, Gilles P, Jean-Yves R, Gilles B, Gilles D, Guillaume D, Daniel L, Carine F, Christophe P, Chantal M, Dominique C, Josiane M, Marc L.

Absents excusés ; Ghislaine P, Daniel R, Jean-Louis D, Georges B.

Robert ouvre la séance à 08h30.

Tous les mardis une permanence du comité a lieu et tout le monde peut venir pour participer à cette permanence. C'est un travail d'équipe et les travaux concernant les différentes commissions doivent être connus de tous. Tout le monde doit travailler sous couvert du CD 71. Pour certaine publication concernant les clubs, l'information doit partir du mail de la Secrétaire.

Nous effectuons généralement 3 réunions du Comité directeur par an, quelquefois nous dépassons ce quota pour des raisons d'actualité. Tous les devis facture doivent être adressé au comité, pour des raisons de trésorerie.

Championnat de tir : organisation, présence, horaire, buvette...

Les qualifiées féminines tireront le samedi 8 mars, 3 pas de tir seront nécessaire. Les qualifiés masculins tireront le dimanche 9 mars. L'ordre de passage ainsi que les horaires sera diffusé à tous les clubs le mardi 17 février. Cette qualification n'accède pas directement au France, il y aura un certain nombre de qualifié pour la BFC.

Concernant les tables de marque du samedi, Marc, Christine, Brigitte, Josiane, Daniel Lassalle et Gilles Bonnemaïson, officieront pour le marquage.

Les arbitres, Jean Yves, Séverine et Daniel Vieublé officieront le samedi.

La buvette sera tenue par Nicole et Gilles Desmurs le samedi.

11 repas seront prévus pour les personnes qui officie.

Les tables de marque du dimanche seront tenues par, Marc, Georges, Gilles Bonnemaïson, Daniel Lassalle, Annie, Robert, Gilles P, Jean-Claude, Gilles Desmurs.

L'arbitrage du samedi sera renforcé par Jean Marc Garcia et Christophe Petit.

Seront présents à la buvette le dimanche, Chantal et Nicole.

16 repas seront prévus pour les personnes qui officie.

Chantal et Gilles gèreront l'approvisionnement de celle-ci. Il faut s'assurer que des tables et des chaises seront disponibles pour ces dates. Un point sera fait mardi 17 février.



Bol d'Or :

Le Bol d'Or était complet rapidement, 48 inscrits. Malheureusement certaines équipes n'ont pu s'inscrire faute de place. Le boulodrome du Creusot ne dispose que de 24 jeux. La commission féminine se saisira de cette question pour l'an prochain. Ne pas oublier les fleurs, nous préparerons les enveloppes au comité.

2

Délégations aux différents Championnats :

Les membres du comité sont appelés à se positionner sur les différentes délégations aux championnats, aux France et sur les régionaux. Certains membres du comité qui n'étaient pas présents à cette réunion nous avaient fait savoir leur disponibilité.

(...)

Après un long débat, toutes les délégations sont pourvues ainsi que les tables de marque. Le tableau délégations sera à votre disposition afin de vérifier si aucune erreur n'a été commise.

Information sur les délégations aux France :

Annie ; Je voudrais informer les nouveaux membres du comité récemment élu sur la participation du comité a la délégation aux France.

- La location d'un véhicule pour le déplacement de l'équipe sur le lieu du championnat de France depuis le comité.
- Les frais de carburant, ainsi que le péage.
- L'hôtel est réservé et payé par le comité.
- 20€ de frais de boissons par personne
- 15€ pour la photo
- 23€ pour les repas du midi et du soir.
- Les repas du jour de la compétition sont réservés et payés par le comité, avec obligation de les prendre sur place.
- Les petits déjeuners.
- Une tenue complète (veste, maillot, pantalon) d'une valeur de 100€ environ.

Toutes les factures doivent être jointes à la fiche de frais ainsi que les justificatifs.

Commission Jeunes :

Guillaume ; nous projette le compte rendu de sa réunion « commission Jeunes régionale » du 24 janvier.

Triplette Jeunes le 08 MAI

- ORCHAMPS-VENNES (25)



- 4 équipes qualifiées au France par catégorie
- 16 équipes au championnat régional par catégorie
- Système Swiss
- 2 équipes qualifiées par département si au moins 4 équipes au championnat départemental sinon une seule et on complète au prorata des équipes inscrites dans les autres départements.
- Obligation d'effectuer le championnat départemental le weekend du 12 avril championnat de tir juniors et 13 avril championnat tripléte jeune qui qualifie à la BFC. Envoi du nombre d'équipes par catégorie à Mathieu Besson avant le 09/04.

3

Tir de précision Jeunes 08 JUIN

- **LA CELLE EN MORVAN (71)**
- Juniors féminines et masculins uniquement
- 1 qualifiée féminine et 1 qualifié masculin
- 2 qualifiés par département (f et m)
- Pas de prorata pour arriver à 16 qualifiés

CDC/CRC Jeunes

- 3 catégories : Benjamins/minimes ; cadets ; juniors
 - Championnat bi départementaux si moins de 4 équipes inscrites.
 - 8 équipes qualifiées par catégorie pour la phase finale à Champvans (39) les 20 et 21 septembre. On complètera au prorata des équipes inscrites.
 - CDC : 01/05 et 21 et 22/06
 - Les inscriptions seront transmises à Mathieu Besson avant le 01/04.
- Un retour pour la composition des éventuels championnat bi départementaux sera fait au 10/04 aux commissions départementales.

National Jeunes à Bans (39)

- **LE 13 SEPTEMBRE**
- 3 Catégories : Minimes ; Cadets ; Juniors
- 48 équipes maximum par catégorie
- Organisation commission des jeunes régionale.
- Jean Pierre Marengi, Julien Maraoux et Mathieu Besson vont établir les différentes tâches à et faire appel à tous les comités pour participer à l'organisation. Date limite le 01/07

Marathon Jeunes

- **LE 11 NOVEMBRE**
- **LIEU** : En attente d'un lieu à la suite de l'indisponibilité du boudrome de Nevers
- **FORMULE** : 5 parties système Swiss
- **DOTATION** : 2 100€



Formation

- Participants au tronc commun : 59 candidats reçus
- Participants au BF1 : 34 candidats (examen en cours)
- Graphiqueur : date à prévoir / recensement des candidats jusqu'au 30 janvier
- Formateur : envisagée en 2025
- Coaching : prévue avant le « France » jeunes

CRE

- 24 jeunes (+6)
- 6 éducateurs
- 4 regroupements prévus : Dijon (février) / Macon (Avril) / Besançon (Juillet) / Salins (Août)
- Deux nationaux : Bans et Chalon sur Saône
- Projets 2025 : intervention d'un préparateur mental / analyse vidéo / reportage

Robert ; Je ne comprends pas que nous n'arrivons pas à avoir 4 équipes minimum sur notre département !

Quand c'est le CRE qui organise une compétition dans un département, c'est le comité qui accueille, qui règle les repas. Nous sommes en attente de la BFC des départements demandeurs d'organisation.

Guillaume ; Pourquoi ne donnons-nous pas des primes aux vainqueurs des différents championnats Jeunes, comme nous le faisons pour les séniors ?

Annie ; c'est une demande qui n'avait jamais été faite par la commission Jeunes ! Aussi le comité est appelé à se prononcer sur cette demande, cette demande n'étant pas prévue au budget.

Je propose la somme de 25€ pour les vainqueurs et 15€ pour les finalistes, sous forme de bons d'achat ? je vous rappelle qu'à notre réunion de comité directeur du 5 novembre 2024, nous avons déjà validé les indemnités suivantes pour les jeunes ;

- 120€ pour les clubs ayant une équipe engagée en CDC jeunes.
- 200€ pour les clubs ayant une école Labélisée.

L'ensemble des membres présents valident cette proposition.

Robert ; Pour les CDC, on attend plus d'information et de participation. Nous pouvons organiser des formations en Saône et Loire, dès lors que nous ayons 8 participants au minimum.

Toutes les demandes doivent obligatoirement passer par le comité CD71. Aucune demande ne doit être faite par une autre voie. Le secrétaire Générale du comité a besoin de ces informations.



Achat d'un appareil Alcootest supplémentaire :

La totalité des membres présents valide cet achat. Le comité de Saône et Loire disposera donc de deux alcootests.

5

Point Trésorerie :

Annie ; Annie fait le point sur les factures des licences en cours. Les factures sont envoyées aux clubs, 23 clubs sur 72 n'ont pas encore réglés ! Toutes les redevances sont réglées. Les CDC sont en cours.

La fédération sollicitera un premier paiement des licences au mois d'avril.

Le trophée des villes nous aura coûté 2788€ (1950€ de frais d'inscription, repas, boissons, hôtellerie)

Les joueurs ont dû s'équiper d'un pantalon, faute de taille adaptée aux joueurs. Nous demanderons un remboursement à Quarterback.

Le congrès de Belfort nous a coûté 1686€ pour les trois représentant du comité. (3 jours)

Discipline :

Annie ; nous sommes appelés à nous prononcer sur une demande de remise de peine de Monsieur

Pour information ; Huit mois de suspension de licence pour propos injurieux et menaces envers un officiel lors d'un concours.

L'éventualité d'une demande de remise de peine, ne peut être faite qu'à partir du moment où cette personne a déjà effectué la moitié de sa peine (soit 4 mois), ce qui est le cas.

Je vais vous demander de vous prononcer (à bulletin secret) ; êtes-vous pour ou contre cette remise de peine ou vous abstenez vous ?

- Pour : 0
- Contre : 14
- Abstention : 2

La demande est donc rejetée !

Point organisation France Doublette Mixte du 28 et 29 juin.

Marc ; Une réunion a eu lieu avec les services manifestation de la ville de Chalon, le 29 janvier. Tout le matériel ainsi que les locaux ont été demandés, nous attendons la confirmation de cette demande. Une autre réunion est prévue fin mars.



Tous les courriers ont été fait et envoyés par Brigitte, ainsi que les demandes de subventions, quelques réponses nous sont parvenues en retour, tel que le mot de la sénatrice de Saône et Loire.

Tout ceci pour la plaquette qui sera conçue par le service de la ville et validée par la FFPJP. Brigitte et Chantal participent activement à la recherche des sponsors.

Le cahier des charges pour l'organisation d'un « France » comporte beaucoup d'obligation. Plusieurs devis ont été demandés concernant, la sonorisation du site, le gardiennage et le poste de secours.

Nous avons reçu plusieurs réponses à ces devis, à la vue du montant de certains, une nouvelle demande sera faite pour la sonorisation et le gardiennage. Un mail a également été fait au parc des expositions, concernant l'obligation de mettre de la moquette bleue autour du terrain du pétanque télévisé dans le carré d'honneur.

Un devis sera demandé au fournisseur proposé et recommandé par le parc des expositions. La couleur sera ensuite soumise à la validation par la fédération.

Il faudra aussi tracer les terrains du carré d'honneur avec de la ficelle noire !

La livraison des dotations (sacoche, casquette) est programmée courant juin au comité. Les bouteilles d'eau fourni par la fédération seront livrées directement sur le site. Tous les membres du comité participeront à la préparation et la distribution aux délégations.

Concernant la restauration durant l'événement, Robert, Pascal, Marc, chacun de leur côté ont contacté un traiteur. Au regard de ces devis il nous faudra encore quelques précisions pour la validation du traiteur que nous choisirons.

Il nous faut aussi valider le montant du prix du repas que nous appliquerons aux délégations.

L'ensemble des membres présents valide le prix de 23€, tarif qui sera appliqué pour les repas du samedi midi et du dimanche midi.

Choix de la nouvelle tenue des joueurs/joueuses qui représenteront le CD71.

Gilles P ; Cela fait maintenant 4 ans que la dotation n'avait pas changée. 3 tenues nous ont été proposées par notre fournisseur « SportComm » 1 eldera, 1 erima, 1 uhlsport, nous restons dans la couleur bleue. (Veste, maillot, pantalon)

Le choix de l'ensemble des membres du comité s'est porté sur la proposition UHLSPORT.



Organisation formation :

Robert ; Comme je vous le disais en ouverture de la séance, toutes les demandes de formation doivent être envoyées directement au comité. Cette année Pascal organisera la formation Table de Marque puisque le titre Graphiqueur n'existe plus ! Tous les membres du comité qui exerceront cette fonction, devront suivre cette formation. Pascal est le formateur référent.

Christophe quant à lui, sera le référent pour la formation de Président de Jury, puisque l'appellation Délégué n'existera plus. Une formation sera programmée dans l'année.

Ces deux personnes organiseront le planning et le suivi. Chacun des membres formés seront en possession d'une carte à l'issue de ces formations.

Questions diverses :

Gilles P ; nous propose d'organiser un Festival FEMININ tous les ans sur le CD71. A la lecture de la proposition d'organisation de ce Festival, l'ensemble des membres se prononce favorablement à la demande. Une information sera faite aux clubs sur les modalités de mise en place. Un cahier des charges ainsi que le règlement seront établis.

Fin de séance 17h15.

Le Secrétaire Général
M. LEFEVRE

Le Président du Comité
R. DUTRONC